

4 SEPTEMBRE 2001

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 4 septembre 2001 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND
MARCEL DION

Messieurs les conseillers JEAN McMASTER et JEAN-GUY TARTE sont absents de leur sièges.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur RÉMI LAFRENIÈRE, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2001-09-395 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2001

- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2001-09-396 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 27 AOÛT 2001

- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2001-09-397 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2001
 - N. M. 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS D'AOÛT 2001

4 SEPTEMBRE 2001

- N. M. 3.3 DÉPÔT DU RAPPORT DÉTAILLÉ DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET ÉTATS COMPARATIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2001
- N. M. 3.4 DÉPÔT DU RAPPORT COMITÉ D'ORIENTATIONS ENVIRONNEMENTALES
- N. M. 3.5 DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE REGROUPEMENT : ANALYSE DES IMPACTS FINANCIERS ET FISCAUX DU REGROUPEMENT

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 2001-09-398 4.1 TOURNOI DE GOLF DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
- 2001-09-399 4.2 AUTORISATION DE PAYER LA SOMME DE CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGTS CENTS (53,80 \$) AU ROYAL BROMONT
- 2001-09-400 4.3 FONDATION HORACE-BOIVIN
- 2001-09-401 4.4 CAHIER PRIORITÉ EMPLOI 2001
- 2001-09-402 4.5 71^E FOIRE INTERNATIONALE ET GASTRONOMIQUE DE DIJON : VOYAGE DE PRESSE AU QUÉBEC

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- AM 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION, À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE, POUR ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROMONT
- 2001-09-403 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 849-2001 CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROMONT

6. RÈGLEMENTS

- 2001-09-404 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À : A) MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ »

7. AFFAIRES COURANTES

- 2001-09-405 7.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR UN EMPRUNT PAR BILLETS DE QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS 637-89 ET 777-95

4 SEPTEMBRE 2001

2001-09-406	7.2	MODALITÉS D'UN EMPRUNT PAR BILLETS DE QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS 637-89 ET 777-95
2001-09-407	7.3	AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES
2001-09-408	7.4	ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANÇÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2001
2001-09-409	7.5	ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANÇÉES À MÊME LE SURPLUS – EXERCICE FINANCIER 2001
2001-09-410	7.6	PAIEMENT FINAL À LA FIRME PLANIGEST-CONSEIL
2001-09-411	7.7	AUTORISATION DE SIGNATURE – SERVICE DES LOISIRS
2001-09-412	7.8	RÈGLEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION DES INSTALLATIONS DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
2001-09-413	7.9	POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION, SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
2001-09-414	7.10	RÉCLAMATION SUITE À UN PROBLÈME D'INFILTRATION D'EAU
2001-09-415	7.11	DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE
2001-09-416	7.12	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RUE DE VERCHÈRES
2001-09-417	7.13	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE REFUGE, BOULEVARD DE L'AÉROPORT
2001-09-418	7.14	ACHAT DE PARCELLES DE TERRAINS RUE « DES CÈDRES » ET RUE DE SOULANGES
2001-09-419	7.15	NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
N. M.	7.16	ÉQUIPEMENTS DU CAFÉ INTERNET DE BROMONT
	8.	AFFAIRES DU PERSONNEL
2001-09-420	8.1	EMBAUCHE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE
2001-09-421	8.2	EMBAUCHE D'UN COMMIS AU PRÊT À LA BIBLIOTHÈQUE
2001-09-422	8.3	NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR AU SEIN DU COMITÉ DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BROMONT

4 SEPTEMBRE 2001

N. M. 8.4 EMBAUCHE DE SURVEILLANTS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

2001-09-423 8.5 EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

N. M. 9.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR GUY CHEVRETTE, MINISTRE DES TRANSPORTS CONCERNANT L'OCTROI D'UNE SUBVENTION RELATIVE À L'AMÉLIORATION DU BOULEVARD DE L'AÉROPORT

N. M. 9.2 DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC RELATIVE À LA DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXE FAITE PAR LE CENTRE NATIONAL DE CYCLISME DE BROMONT

N. M. 9.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENU LE 9 AOÛT 2001

10. VARIA

N. M. 10.1 DEMANDE D'INSTALLATION D'UN « SKATE PARK »

2001-09-424 10.2 PRESCRIPTION TRENTENAIRE CONCERNANT LE LOT186 DU CADASTRE DE BROMONT

2001-09-425 10.3 CESSION DES LOTS 1615-22 ET 1615-23 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME AU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU PROJET HIBERNA

2001-09-426 10.4 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES : APPUI À LA DEMANDE FAITE PAR L'ASSOCIATION ÉQUESTRE CENTAURE

N. M. 11. **INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2001-09-427 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A,

4 SEPTEMBRE 2001

2001 -09 -395

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- le sujet numéro 8.4 est reporté à une séance subséquente.
- le sujet 10.1 est retiré de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

2001 -09 -296

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 27 AOÛT 2001**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu au préalable copie dudit
procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée spéciale des membres
du Conseil tenue le 27 août 2001.

ADOPTÉ

2001 -09 -297

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS
D'AOÛT 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

4 SEPTEMBRE 2001

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2001, au montant de **UN MILLION QUATRE CENT QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE DOLLARS ET SOIXANTE-QUATORZE DOLLARS (1 443 624,74 \$)** à payer par le fonds d'administration, le tout conformément la liste jointe et approuvée.

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS
D'AOÛT 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois d'août 2001 déposée par Monsieur Nicolas Rousseau, directeur de la gestion du territoire. Le montant des permis émis durant le mois d'août 2001 se chiffre à **UN MILLION SOIXANTE-QUATORZE MILLE NEUF CENTS DOLLARS (1 074 900 \$)**.

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT DÉTAILLÉ DES REVENUS ET DES DÉPENSES
ET ÉTATS COMPARATIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'état des revenus et des dépenses et des états comparatifs au 1^{er} septembre 2001.

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du comité d'orientations environnementales, déposé par Monsieur Nicolas Rousseau, directeur du service de Gestion du territoire.

4 SEPTEMBRE 2001

N. M.

**DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE REGROUPEMENT : ANALYSE DES
IMPACTS FINANCIERS ET FISCAUX DU REGROUPEMENT**

L'étude de regroupement concernant la Ville de Cowansville, la Ville de Bromont, la municipalité de Brigham et le village de East Farnham, réalisée par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole en mai 2001, est déposée.

2001 -09 -398

TOURNOI DE GOLF DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CENT QUATRE-VINGTS DOLLARS (180,00 \$)** à la Paroisse Saint-François-Xavier, somme représentant l'inscription de quatre (4) personne au tournoi annuel de la Paroisse.

ADOPTÉ

2001 -09 -399

**AUTORISATION DE PAYER LA SOMME DE CINQUANTE-TROIS
DOLLARS ET QUATRE-VINGTS CENTS (53,80 \$) AU ROYAL
BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQUANTE-TROIS ET QUATRE-VINGTS CENTS (53,80 \$)** au Royal Bromont.

ADOPTÉ

4 SEPTEMBRE 2001

2001 -09 -400

FONDATION HORACE-BOIVIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CENT DOLLARS (100 \$)** à la Fondation CHSLD Horace-Boivin, somme représentant l'inscription de deux personnes à la 5^e dégustation de pâté chinois.

ADOPTÉ

2001 -09 -401

CAHIER PRIORITÉ EMPLOI 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$)** à l'ordre de Priorité Emploi, somme représentant la participation de la Ville de Bromont à Priorité emploi 2001. Les deux tiers de cette somme seront remboursés à la Ville.

ADOPTÉ

2001 -09 -402

**71^E FOIRE INTERNATIONALE ET GASTRONOMIQUE DE DIJON :
VOYAGE DE PRESSE AU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE, lors du voyage de presse au Québec de la 71^e Foire international et gastronomique de Dijon, le Conseil municipal soit autorisé à recevoir la délégation, le 14 septembre 2001.

QUE la trésorière soit autorisée à payer les frais inhérents à cette réception dont les modalités restent à déterminer.

ADOPTÉ

4 SEPTEMBRE 2001

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION, À UNE SÉANCE
SUBSÉQUENTE, POUR ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AU
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE
BROMONT**

Monsieur le conseiller PAUL M. ROLLAND donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Bromont.

2001 -09 -403

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 849-2001 CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu au préalable copie dudit règlement ;

ATTENDU QUE le règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De dispenser le greffier de lire le règlement numéro 849-2001 lors de son adoption.

ADOPTÉ

2001 -09 -404

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 INTITULÉ
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À : A) MODIFIER
LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112
AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE
SANTÉ »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit règlement ;

4 SEPTEMBRE 2001

ATTENDU la résolution numéro 2001-07-322 dispensant le greffier de faire la lecture des projets de règlement et du règlement lors de leur adoption respective ;

ATTENDU QU'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue par la Ville ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement numéro 700-68-2001 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À : A) MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ »

ADOPTÉ

2001 -09 -405

**ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR UN EMPRUNT PAR BILLETS DE
QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000 \$) EN VERTU DES
RÈGLEMENTS 637-89 ET 777-95**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Bromont accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire Desjardins de Granby Bromont, pour son emprunt de QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000\$) par billets en vertu des règlement numéro 637-89 et 777-95, au prix de 100,00 \$ et échéant en série 5 ans comme suit :

14 300\$	5,30 %	2002
15 200\$	5,30 %	2003
16 200\$	5,30 %	2004
17 100\$	5,30 %	2005
18 200\$	5,30 %	2006

Coût réel : 5,30%

QUE les billets, capital et intérêt, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉ

4 SEPTEMBRE 2001

2001-09-406

MODALITÉS D'UN EMPRUNT PAR BILLETS DE QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS 637-89 ET 777-95

ATTENDU QUE la Ville de Bromont se propose d'emprunter un montant de QUATRE-VINGT-UN MILLE DOLLARS (81 000\$) en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

637-89	79 200\$
777-95	1 800\$
	81 000\$

ATTENDU QU'il serait plus avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces billets sont émis

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long récité.

QUE les billets seront signés par la mairesse et la trésorière

QUE les billets seront datée du 18 septembre

QUE les intérêts sur billets seront payables semi-annuellement

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. - 18 septembre 2002 14 300\$
2. - 18 septembre 2003 15 200\$
3. - 18 septembre 2004 16 200\$
4. - 18 septembre 2005 17 100\$
5. - 18 septembre 2006 18 200\$

5. - À renouveler: 0.00\$

QUE le terme de la partie à renouveler du règlement numéro 637-89 est modifié pour se lire 5 ans au lieu de 10 ans et que le terme de la partie à renouveler du règlement numéro 777-95 est modifié pour se lire 5 ans au lieu de 15 ans.

QUE les tableaux originaux des règlement numéro 637-89 et 777-95 sont modifiés de la façon suivante:

4 SEPTEMBRE 2001

	777-95	637-89	TOTAL
1.	300\$	14 000\$	14 300\$
2.	300\$	14 900\$	15 200\$
3.	400\$	15 800\$	16 200\$
4.	400\$	16 700\$	17 100\$
5.	400\$	17 800\$	18 200\$
	<hr/> 1 800\$	<hr/> 79 200\$	<hr/> 81 000\$

QUE, pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire, pour un terme de:

cinq (5) ans à compter du 18 septembre, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 637-89 et 777-95, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

2001 -09 -407

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé les amendements budgétaires pour la période du 31 mai au 20 août 2001 et d'autoriser la trésorière à effectuer lesdits amendements budgétaires.

QUE ladite liste des amendements budgétaires fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2001 -09 -408

ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2001

4 SEPTEMBRE 2001

ATTENDU les résolutions 2001-01-012, 2001-04-154, 2001-05-212, 2001-06-267;

ATTENDU QUE les montants du tableau ci-dessous ne seront pas utilisés ou que les montants qui avaient été prévus antérieurement sont insuffisants:

SERVICE	DESCRIPTION	\$ PRÉVUS	\$ RÉEL	\$ ÉCART
Administration	Photocopieur	3767.38 \$	3 767.92 \$.54 \$
Administration	Logiciel de dette	6 748.00 \$	4 052.42 \$	-2 695.58 \$
Administration	Logiciel plaintes et requêtes	7 585.00 \$	0 \$	-7 585.00 \$
Sécurité publique	Génératrice	2 187.04 \$	2 387.04 \$	200.00 \$
Sécurité publique	Boyau	3 232.86 \$	3 233.06	-.20 \$
TOTAL				- 10 080.24 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
 APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les achats d'immobilisations financés par le fonds de roulement pour un montant de **DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGTS DOLLARS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTS (10 280,78 \$)**.

D'autoriser la trésorière à emprunter la somme de **DEUX CENTS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (200,54 \$)** pour financer les écarts excédentaires de certains achats prévus et que la dite somme soit remboursée au fonds de roulement sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉ

2001 -09 -409

ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANCIÉES À MÊME LE SURPLUS – EXERCICE FINANCIER 2001

ATTENDU la résolution no 2001-01-011,2001-04-153, 2001-05-211, 2001-06-266;

ATTENDU QUE les montants du tableau ci-dessous ne seront pas utilisés ou que les montants qui avaient été prévus antérieurement sont insuffisants:

SERVICE	DESCRIPTION	\$ PRÉVUS	\$ RÉEL	\$ ÉCART
Travaux publics	Équipement localisation aqueduc	10 043.89\$	10 134.89\$	91.00\$
Travaux publics	Centre d'information économique	70 561.31 \$	70 561.71 \$.40 \$
Loisirs	Toit de l'aréna	176 400.00 \$	156 578.83 \$	-19 821.17 \$
TOTAL				- 19 729.77 \$

4 SEPTEMBRE 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la somme de **DIX NEUF MILLE HUIT CENT VINGT ET UN DOLLARS ET DIX-SEPT CENTS (19 821,17 \$)** à même le surplus accumulé pour financer les dépenses en immobilisations.

D'autoriser la trésorière à financer les dépenses en immobilisations à même le surplus pour une somme de **QUATRE-VINGT-ONZE DOLLARS ET QUARANTE-CENTS (91,40 \$)**.

ADOPTÉ

2001 -09 -410

PAIEMENT FINAL À LA FIRME PLANIGEST-CONSEIL

ATTENDU le mandat accordé à la firme Planigest-conseil inc (résolution 2001-04-183);

ATTENDU QUE la firme Planigest-conseil inc transmettra au conseil un rapport faisant état de chacun des éléments constituant son mandat, d'ici le 30 septembre 2001 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme finale de **SEPT MILLE DOLLARS (7 000 \$)** taxes en sus.

ADOPTÉ

2001 -09 -411

AUTORISATION DE SIGNATURE – SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU le mandat accordé à la Firme SODEM relativement à l'optimisation des opérations du Centre sportif et culturel de Bromont (résolution 2001-07-337);

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

4 SEPTEMBRE 2001

D'autoriser le greffier, Monsieur Pierre Simoneau à signer au nom de la Ville de Bromont sur la recommandation de Monsieur Ronald Caron de la Firme SODEM, tout contrat de location de glace n'excédant pas un (1) an et ce conformément au règlement de tarification en vigueur.

D'autoriser la trésorière, Madame Danielle Rioux à approuver les bons de commandes recommandés par Monsieur Ronald Caron, de la Firme SODEM et ce dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires de service des loisirs et de la politique de transferts budgétaires en vigueur.

ADOPTÉ

2001 -09 -412

**RÈGLEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION DES
INSTALLATIONS DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET
DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la proposition de règlement concernant l'utilisation des installations de loisirs de la Ville de Bromont, soumise par Monsieur Ronald Caron consultant de la firme SODEM ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que soumise ladite proposition de règlement concernant l'utilisation des installations de loisirs de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

2001 -09 -413

**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION,
SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la politique de remboursement relative aux frais d'inscription aux activités de loisirs.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

4 SEPTEMBRE 2001

D'adopter, telle que déposée, la politique de remboursement des frais d'inscription à une activité de loisirs de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

2001 -09 -414

RÉCLAMATION SUITE À UN PROBLÈME D'INFILTRATION D'EAU

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Trésorière à payer la somme de **TROIS CENT TRENTE-CINQ DOLLARS ET QUATRE-VINGT CENTS (335,80 \$)** à Monsieur Gilles Desjardins, somme représentant le paiement d'un réclamation suite à une infiltration d'eau.

ADOPTÉ

2001 -09 -415

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE

ATTENDU QUE la rue Bellevue se termine en cul de sac ;

ATTENDU QU'il y a de nouvelles résidences dans le rond point ;

ATTENDU QU'il y fait extrêmement noir ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE, pour la sécurité des automobilistes et des résidants de cette rue, soit installé un luminaire sur le poteau existant portant le numéro 3971 situé dans le rond point.

ADOPTÉ

4 SEPTEMBRE 2001

2001 -09 -416

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RUE DE VERCHÈRES

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE décréter des travaux de construction de la rue de Verchères.

ADOPTÉ

2001 -09 -417

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE REFUGE,
BOULEVARD DE L'AÉROPORT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE décréter des travaux de construction de la voie de refuge sur le boulevard de l'Aéroport, lesdits travaux étant estimés À **VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT UN DOLLARS (22 501,00 \$)**.

ADOPTÉ

2001 -09 -418

**ACHAT DE PARCELLES DE TERRAINS RUE « DES CÈDRES » ET
RUE DE SOULANGES**

ATTENDU QUE LA Ville de Bromont procède à des opérations d'entretien de son réseau routier à longueur d'année ;

ATTENDU QUE la rue « Jacques Martin » est accessible par la rue Shefford en traversant des terrains qui appartiennent à Les entreprises Midy ;

ATTENDU QUE la rue de Soulanges se termine par un rond point qui est situé sur un terrain appartenant au Domaine Soulanges, société en nom collectif ;

4 SEPTEMBRE 2001

ATTENDU QUE la Ville de Bromont souhaite acquérir les parcelles de terrain nécessaires pour compléter le réseau routier de ces deux rues ;

ATTENDU QUE les deux propriétaires de ces parcelles de terrains désirent les céder à la ville afin de régulariser la situation ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Bromont acquière, pour la somme de **UN DOLLAR (1,00 \$)** les parcelles de terrains nécessaires pour compléter le réseau routier de la rue « Jacques Martin », lots P-923 (212,5 m²), P-924 (406,7 m²) et P-925 (407,0 m²) et de la rue Soulanges, lot 529 (907,2 m²).

De procéder aux opérations d'arpentage, sous la supervision de Monsieur François Bernard, arpenteur-géomètre, afin de permettre l'acquisition desdites parcelles de terrain.

DE mandater Madame Joanne Désourdy, notaire, pour procéder à la rédaction des contrats d'achat desdites parcelles de terrains.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de la Ville de Bromont, les actes d'achat desdites parcelles de terrains.

ADOPTÉ

2001 -09 -419

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer Madame Lola Landes à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme afin de remplacer Monsieur Germain Carey.

QUE le Conseil municipal remercie Monsieur Carey pour le temps qu'il a consacré à la Ville de Bromont à titre de membre au comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ

4 SEPTEMBRE 2001

N. M.

ÉQUIPEMENTS DU CAFÉ INTERNET DE BROMONT

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Anne Bouchard, responsable du Centre d'accès communautaire à Internet de Bromont.

2001 -09 -420

EMBAUCHE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE

ATTENDU QUE le poste de bibliothécaire est vacant depuis le 20 juillet 2001

ATTENDU QUE, conformément à la convention collective en vigueur, un avis de poste vacant a été affiché dans les différents services de la Ville

ATTENDU QUE Madame Sophie Deslauriers a posé sa candidature au poste de bibliothécaire

ATTENDU QU'elle a passé une entrevue avec Monsieur Ronald Caron et Madame Marie-Jérôme Hanoul avec succès et a satisfait aux exigences demandées

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer, à titre de bibliothécaire, Madame Sophie Deslauriers, à partir du 4 septembre 2001, selon la convention collective en vigueur, classe 5, an 3.

ADOPTÉ

2001 -09 -421

EMBAUCHE D'UN COMMIS AU PRÊT À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE le poste de commis au prêt bibliothèque est vacant

ATTENDU QUE, conformément à la convention collective en vigueur, un avis de poste vacant a été affiché dans les différents services de la Ville

ATTENDU QUE Madame Josée Ouellet a posé sa candidature au poste de commis au prêt bibliothèque

4 SEPTEMBRE 2001

ATTENDU QUE Madame Josée Ouellet a effectué à plusieurs reprises des remplacements au dit poste depuis 1998 et de ce fait, est familière avec le travail demandé.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer, à titre de commis au prêt bibliothèque, Madame Josée Ouellet, à partir du 4 septembre 2001, selon la convention collective en vigueur, classe 5, an 1.

ADOPTÉ

2001 -09 -422

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR AU SEIN DU COMITÉ DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BROMONT

ATTENDU QUE l'employeur doit nommer trois (3) membres le représentant au sein du Comité de retraite des employés municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer, à titre de représentants de l'employeur, les personnes suivantes:

Denis Deschamps
Marie-Jérôme Hanoul
Danielle Rioux

DE nommer Monsieur Jean Bédard à titre de membre du Comité de retraite des employés municipaux, ne faisant pas partie du régime.

ADOPTÉ

N. M.

EMBAUCHE DE SURVEILLANTS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le sujet numéro 8,4 est reporté à une séance subséquente.

4 SEPTEMBRE 2001

2001 -09 -423

EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE

Attendu que le service des travaux publics désire refaire les plans d'ensemble des réseaux d'aqueduc et d'égout ;

Attendu que les plans produits profiteront pour la gestion des opérations ainsi que pour le développement futur des réseaux ;

Attendu que ces plans seront développés et intégrés avec la géomatique ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher monsieur Wai Loi Wong à titre de stagiaire pour le service des travaux publics au taux de 10.50\$ et ce pour une période de 16 semaines.

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR GUY CHEVRETTE,
MINISTRE DES TRANSPORTS CONCERNANT L'OCTROI D'UNE
SUBVENTION RELATIVE À L'AMÉLIORATION DU BOULEVARD DE
L'AÉROPORT**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre du ministre Chevrette.

N. M.

**DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU
QUÉBEC RELATIVE À LA DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXE
FAITE PAR LE CENTRE NATIONAL DE CYCLISME DE BROMONT**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la décision de la commission.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-
YAMASKA TENUE LE 9 AOÛT 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal.

4 SEPTEMBRE 2001

N. M

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN « SKATE PARK »

Le sujet numéro 10.1 est retiré de l'ordre du jour.

2001 -09 -424

**PRESCRIPTION TRENTENAIRE CONCERNANT LE LOT186 DU
CADASTRE DE BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que Monsieur Pierre Simoneau, greffier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, un affidavit aux fins de reconnaître les faits suivants :

1. Monsieur Jean-Pierre Benti et Madame Françoise Kinzinger apparaissent comme étant les propriétaires du lot 186, cadastre officiel de Bromont, au rôle d'évaluation de la Ville de Bromont, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 663 de la rue Shefford, en la Ville de Bromont, province de Québec, J2L 1C2.
2. La Ville de Bromont est propriétaire du lot 201, cadastre officiel de Bromont, situé immédiatement à l'est et au sud dudit lot numéro 186, du susdit cadastre, appartenant à Monsieur Jean-Pierre Benti et Madame Françoise Kinzinger.
3. Les membres du Conseil municipal sont informés que lesdits Jean-Pierre Benti et Françoise Kinzinger entendent présenter incessamment une requête à un juge de la Cour supérieure du district de Bedford, ayant pour objet de se faire déclarer propriétaire absolus dudit lot numéro 186, cadastre officiel de Bromont, pour l'avoir acquis par prescription trentenaire.
4. La Ville de Bromont ne conteste pas le droit de propriété des requérants et consent à dispense de signification de la requête

ADOPTÉ

2001 -09 -425

**CESSION DES LOTS 1615-22 ET 1615-23 DU CADASTRE DU CANTON
DE BROME AU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU PROJET
HIBERNA**

4 SEPTEMBRE 2001

ATTENDU la résolution numéro 2001-05-235 intitulé « Cession par le syndicat des copropriétaires du projet Hiberna à la Ville de Bromont » ;

ATTENDU QUE pour compléter le dossier, la Ville de Bromont doit céder en contrepartie, au Syndicat des copropriétaires du projet Hiberna, les lots 1615-22 et 1615-23, cadastre du Canton de Brome ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Bromont, afin de régulariser la situation, cède au Syndicat des copropriétaires du projet Hiberna, les lots 1615-22 et 1615-23, cadastre du Canton de Brome.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence le maire suppléant et le greffier ou, en son absence la greffière par intérim, à signer, pour et nom de la Ville de Bromont, ledit acte de cession.

ADOPTÉ

2001 -09 -426

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES : APPUI À LA DEMANDE
FAITE PAR L'ASSOCIATION ÉQUESTRE CENTAURE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont donne son appui à L'Association équestre Centaure pour que ladite association soumette son projet de Centre d'animation et d'élevage du Cheval à Bromont au programme d'infrastructures Canada-Québec.

ADOPTÉ

N. M.

INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX

Madame Pauline Quinlan fait la lecture de l'article qui paraîtra dans Voici Bromont concernant le rapport effectué par les mandataires du ministère des Affaires municipales du Québec sur les impacts financiers et fiscaux du regroupement des municipalités de Brigham, Bromont, Cowansville et East-Franham.

4 SEPTEMBRE 2001

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Bergeron demande si une étude a été entreprise afin de trouver une solution au problème de la circulation automobile sur le boulevard de Bromont les dimanches.
- Monsieur Robert Désourdy souligne lui aussi les difficultés que rencontrent les automobilistes qui circulent sur le boulevard de Bromont les dimanches après-midi. Monsieur Désourdy veut savoir pourquoi une facture de 53,80 \$ doit être acceptée par résolution. Il demande le coût annuel du passage à niveau à l'entrée de l'ancien jardin Marisol. Il demande des informations sur le projet Hiberna ainsi que sur la subvention accordée par le Ministère des transports. Il aimerait qu'une étude soit faite concernant le regroupement Granby/Bromont. Il s'informe sur l'étude concernant le service de police.
- Monsieur Roger Bourque demande combien a coûté l'aréna. Il aimerait que les personnes du 3^e âge puissent obtenir une aide financière pour jouer au golf. Il demande si des travaux sont prévus sur la rue de Lévis. Il informe le conseil que les camions de vidanges brisent l'accotement de la rue Lévis lors de leur passage.
- Monsieur Côté demande si le rapport du comité d'orientations environnementales est disponible pour consultation.

2001 -09 -427

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER